

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MARDI 28 MAI 2024 à 20h30

Le 28 mai 2024 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; BOUCHAUD Thomas ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : DEZON Marie-Pierre (proc à C. GRANGE) ; PEROTEAU Christelle (proc à A-M LAFOND)

Secrétaire : BONNARDEL Isabelle

Présents : 13 Représentés : 2 Absents : 2 Votants : 15

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

**1- Désignation du/de la secrétaire de séance = Isabelle BONNARDEL**

**2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 15 POUR**

**3- Participation financière d'une réserve incendie à La Fournière = 15 POUR**

Suite à un agrandissement de bâtiment agricole du GAEC du Pigeonnier, le SDIS a demandé une petite réserve incendie à Monsieur Anthony Bastier. Après discussion, Monsieur le Maire et l'Adjoint en charge des bâtiments – voirie et espaces verts proposent d'en faire une plus grande pour assurer la défense incendie du village, moyennant la participation financière de la commune à hauteur de 50%. Patrick Gastard présente la facture finale de 8 400 € et, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de régler la moitié, soit 4 200 €.

**4- Création de postes pour avance de grade d'un agent des services techniques + Promotion interne**

Sujet différé au prochain Conseil Municipal pour plus d'informations.

**5- NBI à régulariser = 15 POUR**

Suite à la règle de la NBI des agents techniques, une recherche a été faite pour 2 de nos agents administratifs, pour pouvoir également bénéficier d'une NBI correspondant à leur poste : Mme Lacombe et Mme Épinoux. Malheureusement, la trésorerie nous rejette leur NBI et la règle, car le tableau utilisé correspond aux quartiers prioritaires. Elle demande que les agents remboursent le trop-perçu (2098.31 € A et 1003.35 € I)

À l'unanimité, le Conseil Municipal consent au non-remboursement des sommes trop perçues par les deux agents.

**6- STEP : Demande de financement d'un prêt = 15 POUR**

Avec le démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration, Monsieur le Maire propose de demander le montage d'un prêt indispensable à la réalisation du projet, à deux organismes : La Banque des Territoires et le Crédit Agricole. Nous n'avons pas encore de retour concernant le taux

À l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de la suite des démarches et de la signature du prêt.

**7- Modalité de soutien économique aux reprises de commerces d'intérêt public**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y aurait la possibilité, pour la commune, d'aider financièrement des entreprises locales, lorsqu'il y a un intérêt général ; mais pour cela, la CC Val de Charente peut rétrocéder la compétence (art. 2251.3 du code des Collectivités Locales).

Concernant le commerce de Mme Bazoin, elle fait faire des travaux de mise aux normes, ainsi que des travaux d'isolation entre le logement et le local commercial afin de louer le local à partir de septembre. La commune peut promouvoir ses commerces locaux et cherche un commerçant intéressé.

#### **8- Réponse de principe à la proposition de la CC Val de Charente sur la possible acquisition, par la commune, de l'ex-siège de la CdC du Pays de Villefagnan :**

Suite à la visite des locaux du 2 mai dernier, l'étude est en cours ; mais la CC souhaite une réponse avant le 30 mai. Les élus ne sachant pas encore (étude des coûts de fonctionnement...), Monsieur le Maire propose une réponse d'attente sans positionnement. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

En attendant, c'est un sujet important à travailler et à réfléchir en commission bâtiments-voirie : étude en ingénierie en priorité (ADEME, PETR ou encore ATD16 peuvent aider), services existants à disposition, récupérer les données concernant les coûts (fluides, taxes, ...)

#### **9- Maison de Santé :**

Sollicitation d'un rendez-vous avec un représentant de l'association des Professionnels de Santé, afin de communiquer sur le fonctionnement et les problématiques rencontrées : prévoir un rendez-vous entre Monsieur le Maire et Bruno Arrivé, coordinateur.

#### **10- Village d'Avenir :**

Engagement de l'ADEME « Mise en récits au service de la transition écologique ».

Monsieur le Maire et Anne-Marie Lafond ont rencontré l'association « La Traverse ». Quelques membres de cette association souhaitent rencontrer un panel d'habitants de Villefagnan pour les interviewer. Ils vont créer un petit film qu'ils projetteront à la salle des fêtes, lors d'une réunion publique, pour déterminer les axes envisagés dans le cadre de « Village d'Avenir ».

#### **11- Éclairage public au parking du porche = 15 POUR**

Suite à l'ajout de 2 lampadaires sur le parking du porche, nous devons prévoir un nouveau fonds de concours. Le reste à charge pour la commune s'élève à 4 518.92 € sur un total de 10 177.50 €.

#### **12- Point sur la finalisation de l'aménagement de bourg et divers travaux de voirie**

Patrick Gastard explique que le puits, au porche, a été réalisé. Une pompe est mise en place pour l'arrosage des plantations. Nous sommes en attente de Monsieur Ségui, le maître d'œuvre, pour la finalisation de l'aménagement de bourg.

On remarque également l'indiscipline des clients pour le stationnement au niveau de l'écluse, il faut finaliser la peinture au sol ; quant aux plots à installer, tant que Soliha n'a pas commencé les travaux d'habitat groupé, cette solution est délicate.

#### **13- Point sur le sujet de la délégation des paies au service « Paies » du Centre de Gestion :**

L'agent en charge des paies ne souhaite pas pour le moment, faire le point dans quelques mois.

#### **14- France Services :**

Bilan de l'entretien avec les 2 responsables de La Poste reçus par Monsieur le Maire et Anne-Marie Lafond : France Services reste implanté à Villefagnan, local de La Poste, c'est acté. L'agent en place termine son contrat le 30 juin prochain ; mais un nouvel agent sera présent. Il faut continuer de leur faire de la publicité, d'y envoyer les personnes qui ne connaissent pas et qui en ont besoin.

## 15- Fonctionnement des Commissions :

Monsieur le Maire fait un rappel sur le rôle et les missions des élus délégataires ainsi que sur la nécessité de faire vivre ces commissions, de communiquer.

## 16-Devis

- Une scie radiale et une perceuse sur colonne = Prolians à 1 328.53 € HT = **13 POUR et 2 ABSTENTIONS**
- Une perceuse à percussion sur batterie = O' Brico à 829.75 € HT = **15 POUR**
- Système pour remonter les filets de foot + filets = RIC à 1 086.80 € HT = **15 POUR**
- Banderole pour la Fête du Vent = LF Publicité à 380 € HT = **15 POUR**

## 17- Questions diverses

- Marché des Producteurs de Pays : animation par Coco Anim' prévue. Le devis est chez les pompiers, partenaires de l'évènement (fête de la musique associée). En attente de l'affiche de la Chambre d'agriculture.
- Triathlon : notre future surveillante de baignade, Morgane, ne répond pas au téléphone...
- Problème d'adressage pour le Club House de rugby : il faut lui donner un nouveau numéro.
- L'entreprise de Benjamin Rousseau pose la fosse au plan d'eau, mais le niveau d'eau étant trop élevé au fond, la solution est trouvée de la semi-enterrer avec l'installation d'une pompe de relevage.
- Quelques membres de la commission tourisme ont fait en situation réelle, en présence de Mme Picaud de l'Office de Tourisme, avec l'application « Au fil de nos histoires », le parcours prévu pour le valider au niveau du temps nécessaire et pour contrôler les points d'intérêts et questions posées. Remarques : il faut enlever la plaque de l'OT qui est restée sur le devant des Halles, enlever la lame indiquant les chambres d'hôtes aux tours, ainsi que l'ADMR au coin de JV Confection.
- Perte de la qualité des produits vendus par le primeur sur le marché. Bruno Arrivé se propose de l'en informer.
- Pierre Breton nous indique que des perchoirs à rapace vont être mis en place, début juin, sur le parcours d'« Au fil de nos histoires », près du moulin. Il y aura une convention à signer dans ce sens.
- Un panneau « parking » serait à rajouter dans la Grand' Rue pour indiquer le nouveau parking du porche.
- Un panneau « centre-bourg » serait à installer au carrefour de la Route d'Aigre et de la Rue d'Aigre, devant chez Monsieur le Maire + un panneau « Moulin des Pierres Blanches » à installer avant la Fête du Vent et voir la poubelle devant chez Isabelle Bonnardel.
- La toiture de la mairie est à revoir, fuites.
- Les nouvelles bornes d'éclairage au moulin arrivent mercredi.

Séance levée à 22H58.